DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE - COMMUNE DE VAIR SUR LOIRE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance 14 décembre 2020

Le 14 décembre 2020 à 20h, Salle Louis Rousseau à Vair sur Loire, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 08 décembre 2020, se réunit sous la présidence de Eric LUCAS, Maire.

<u>Présents</u>: Éric LUCAS, Michelle RIGAUD, Patrick BUCHET, Marie LHÉRIEAU, Henri RABERGEAU, Anaïs ORHON, Pierre de LAUBADERE, Amélie CORNILLEAU, Baudouin ALLIZON, Matthieu AVIS, Gérard BARRIER, Marie-Christine BLIN, Martine CATELIN, Stéphane CERCLÉ, Benoît CHASSÉ, Georgina COLLINEAU, Liliane COUILLEAULT, Sandrine FORTEAU, Christophe GRANGÉ, Cyrielle GRIMAULT, Christophe HIVERT, Aurélie LARNAUD, Michel LEBLANC, Isabelle LEFOL-ANDRÉ, Estelle LEMAUX, Stéphane MELLIER, Didier MÉREL, Hubert PETIT, Quentin VALLÉE.

<u>Présents avec retards</u> : Néant <u>Absents et excusés</u> : Néant

<u>Absents</u> : Néant. <u>Pouvoirs</u> : néant

Secrétaire de séance : Marie LHÉRIEAU

Effectifs réels : 29 Effectifs présents : 29

Effectifs arrivés en retard : 00 Effectifs représentés : 00 Effectifs non représentés : 00

Total de voix à prendre en compte : 29

<u>Objet : ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Unité d'abattage et de découpe de volailles à Ancenis – Avis à donner</u>

M. le Maire rappelle qu'une enquête publique a été ouverte du 09/11/2020 au 12/12/2020, par arrêté préfectoral du 16/10/2020, concernant la construction et l'exploitation d'un abattoir de volailles à ANCENIS-ST GEREON, rue de l'Hermitage, par la société GALLIANCE.

Le territoire de la commune de VAIR SUR LOIRE étant compris dans un rayon de 3 km du site de l'exploitation et/ou étant inclus dans le plan d'épandage, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter présentée par la société GALLIANCE. Lors du conseil municipal du 16/11/2020, il avait été dit que le dossier d'enquête publique était consultable en mairie et que celui-ci serait étudié par la commission environnement.

M. Pierre DE LAUBADERE présente une synthèse de ce dossier. La commission environnement propose un avis « favorable » à ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par, 29 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

- EMET un avis favorable à la construction et l'exploitation d'un abattoir de volailles, rue de l'Hermitage, à Ancenis-St Géréon, par la Société GALLIANCE.

> EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME Vair-sur-Loire, le 18 décembre 2020 Le Maire, **Eric LUCAS**

